

Retournez cette fiche d'adhésion à l'adresse suivante :  
**LES AMIS DE L'ORGUE DE MELUN**  
**RÉS. DU CHÂTEAU - 8, AV. DES HÊTRES**  
**77000 VAUX-LE-PÉNIL**

Je soussigné,  
Nom ou raison sociale .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
.....  
Téléphone (facultatif) .....  
Courriel (facultatif) .....

(Cochez les cases correspondantes)

- m'associe aux Amis de l'Orgue de Melun \*  
 comme MEMBRE ADHERENT  
cotisation annuelle : ..... 15 €  
ou  comme MEMBRE BIENFAITEUR  
(à partir de 30€)  
cotisation annuelle : ..... €

\* livret "Si l'Orgue de la collégiale Notre-Dame de Melun m'était conté..." offert la première année

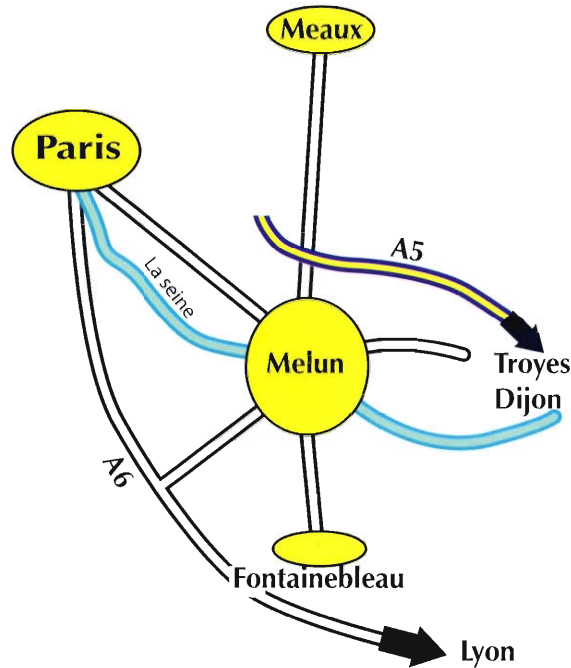
- fais un don aux Amis de l'Orgue de Melun  
en versant la somme de ..... €  
(déductible de vos revenus imposables en  
fonction de la législation en vigueur)

(chèques à libeller à l'ordre des Amis de l'Orgue de Melun)

A .....  
le .....  
Signature

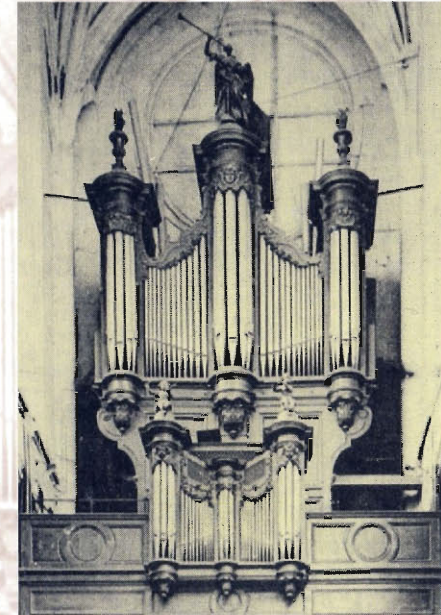


Rejoignez nos partenaires,  
Soutenez la création artistique  
et la diffusion musicale...



**LES AMIS DE L'ORGUE DE MELUN**  
SIÈGE SOCIAL : HÔTEL DE VILLE MELUN  
COURRIEL : ADOM.MELUN@GMAIL.COM  
SITE : WWW.3MOULINS.NET/ADOM  
COURRIER : RÉSIDENCE DU CHÂTEAU  
8, AVENUE DES HÊTRES  
77000 VAUX-LE-PÉNIL

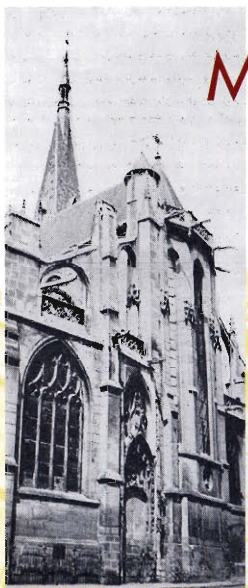
# DEVENEZ MEMBRE...



Ancien orgue de Saint-Aspais, détruit en 1944.

## ...DES AMIS DE L'ORGUE DE MELUN

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901,  
Déclarée au J.O. du 2 Janvier 1991, n° 1.



**M**ELUN, VILLE ROYALE, aujourd'hui Préfecture de Seine-et-Marne et ville universitaire, était coiffée de nombreux clochers avant la Révolution. Depuis lors subsistent la Collégiale Notre-Dame, fondée par le Roi Robert-le-Pieux en 1016, et l'église Saint-Aspais, des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles.

Ce bel édifice de style gothique flamboyant très pur possédait, au-dessus du portail principal, un instrument datant de 1730-1731 : sur une tribune en bois s'élevait un beau buffet d'orgues en deux corps séparés. Chacun d'eux était à trois tourelles. La plus élevée, au centre du Grand-Orgue, était couronnée d'une grande statue d'ange jouant de la trompette, qui atteignait presque la voûte. La tourelle centrale du Positif était la moins élevée et sans couronnement, mais les tourelles latérales étaient ornées de jolies statuette d'anges musiciens. Tout l'ensemble était d'une exécution soignée et d'une très élégante décoration.

L'instrument avait été restauré par F.-H. Clicquot au cours du dernier tiers du XVIII<sup>ème</sup> siècle, puis par Pierre Dallery sous le 1<sup>er</sup> Empire, Louis-Paul Dallery en 1838 et enfin J.-M. Abbey en 1927.

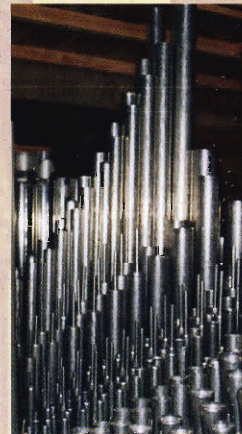
L'orgue de Saint-Aspais et sa tribune furent anéantis dans l'incendie qui ravagea le clocher et le début de la nef lors des combats de la Libération en Août 1944.

**L**ES VERTUS DE L'ORGUE à tuyaux ont été réaffirmées par le Concile Vatican II ( constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium* n° 120) ; or Saint-Aspais est le lieu d'un grand nombre de cérémonies paroissiales et officielles. D'autre part, la musique « classique », la musique sacrée et particulièrement la musique d'orgue sont appréciées par un nombre croissant d'amateurs ; or Saint-Aspais possède une acoustique remarquable, particulièrement favorable aux concerts.

**POUR TOUS, IL MANQUE  
QUELQUE CHOSE A MELUN...**

Fin 1990, une décision est prise : il faut tout mettre en œuvre pour qu'un grand-orgue soit reconstruit.

C'est ainsi que l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE MELUN (ADOM) est née du désir des mélomanes de la région de faire revivre l'orgue et sa musique. Au-delà de la présentation de l'instrument à tous les publics, de sa conservation lorsqu'il existe, l'association a pour tâche de susciter la construction de grandes-orgues en l'église Saint-Aspais de Melun.



Le 27 Novembre 2003,  
LA VILLE DE MELUN  
A OFFICIELLEMENT  
DECIDE DE MENER  
A BIEN CE PROJET.

**C**ETTE ENTREPRISE est parfaitement réalisable : entre 15 et 20 orgues neufs sont construits en France chaque année. Mais L'AMPLEUR DU PROJET NECESSITE LE CONCOURS DE TOUS :

- subventions du Ministère de la Culture, du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Général de Seine-et-Marne ;
- fonds propres de la Ville de Melun ;
- mécénat privé ;
- et VOTRE SOUTIEN.



**P**ARTICULIERS, DEVENEZ MEMBRES des Amis de l'Orgue de Melun ; vous serez informés de toutes les manifestations de l'association et vos cartes personnelles vous permettront de bénéficier du tarif réduit à l'entrée des concerts organisés par la Ville de Melun.

FAITES UN DON aux Amis de l'orgue de Melun ; un justificatif vous sera retourné pour déduction fiscale, selon la législation en vigueur.

**E**NTREPRISES, SOYEZ MECENES d'un projet de très haut niveau artistique et de diffusion culturelle ; PARRAINEZ les récitals produits par l'association ; SOUTENEZ PUBLIQUEMENT le rayonnement de l'orgue en ILE-DE-FRANCE.

Si vous désirez découvrir la musique d'orgue, ou si vous en êtes déjà un fervent ; si vous souhaitez avoir votre part de son essor, de son renouveau, de ses manifestations...

DEVENEZ MEMBRES DE L'ASSOCIATION  
DES AMIS DE L'ORGUE DE MELUN